

# L'Aigle Infos

*L'information qu'il vous faut!*



HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT D'INFORMATIONS GÉNÉRALES N°318 DU VENDREDI 08 MARS 2024 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA : 500

**Interview**

**ANCIENS PM REÇUS  
À LA PRIMATURE**

**Un membre de l'ANAD demande  
à Bah Oury d'élargir la mesure à  
Kassory, Cellou et Sidya**

P.3



Édito à vue d'Aigle

**Les premiers pas de Bah  
Oury à la Primature**

Nommé Premier ministre par le président de la transition, le Général Mamadi Doumbouya, le mardi 27 février 2024, Oury Bah, connu sous le nom de Bah Oury, a été installé dans ses fonctions deux jours plus tard par le ministre secrétaire général et porte-parole de la Présidence de la République, le Général Amara Camara. Depuis, les premiers pas et actes du nouveau locataire du palais de la Colombe sont scrutés et diversement commentés par ses compatriotes... P.2

BAH OURY PM, OSSATURE  
DU GOUVERNEMENT

P.4



**L'optimisme mesuré du  
Coordinateur de la CONAPAID,  
Ibrahima Aminata Diallo**

PROCÈS DU 28 SEPTEMBRE 2009

P.5



**Ce que la défense de Dadis  
pense de la requalification des  
faits demandée par le parquet**

SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA FÉGUIFOOT

P.6



**Le discours de prise de fonction  
de Blasco Barry**

FFSG

P.4

**Abdoul Sacko fait des  
observations sur la structure  
du gouvernement Bah Oury**

NÉGOCIATIONS TRIPARTITES

P.5

**Les prochaines rencontres  
prévues au MATD**

TPI DE DIXINN

P.3

**Makanera parle de l'origine de son  
différend avec Dr Ousmane Kaba**



## Édito à vue d'aigle



### Les premiers pas de Bah Oury à la Primature

**N**ommé Premier ministre par le président de la transition, le Général Mamadi Doumbouya, le mardi 27 février 2024, Oury Bah, connu sous le nom de Bah Oury, a été installé dans ses fonctions deux jours plus tard par le ministre secrétaire général et porte-parole de la Présidence de la République, le Général Amara Camara. Depuis, les premiers pas et actes du nouveau locataire du palais de la Colombe sont scrutés et diversement commentés par ses compatriotes. Au moment où nous mettons sous presse, le successeur de Bernard Goumou avait reçu entre autres les secrétaires généraux des départements ministériels chargés de la gestion des affaires courantes, certains anciens Premiers ministres (François

Louncény Fall, Me Lamine Sidimé, Ahmed Tidiane Souaré, Kabinet Komara, Mamady Youla, Mohamed Saïd Fofana), des associations de presse qui ne savent plus à quel saint se vouer et des acteurs politiques comme Saloum Cissé du RPG Arc-en-ciel (ancien parti au pouvoir) ou encore Dr Faya Millimouno, le leader du Bloc libéral (BL).

Les Guinéens, dans leur écrasante majorité, souhaitent que le gouvernement qui sera mis en place et dont la structure est désormais connue, puisse répondre aux attentes pour nous sortir de cette transition.

Il faut dire que si certains magnifient la formation académique et le parcours politique de Bah Oury, d'autres le trouvent plutôt un peu trop proche du CNRD dont le président est accusé, à tort ou à raison, de vouloir s'éterniser au pouvoir.

Il faut rappeler tout de même que le promu est membre fondateur en 1990 de l'OGDH avec le doyen Thierno Madjou Sow, membre fondateur de l'UFD (Union des Forces Démocratiques de Guinée), avec le professeur Alfa Sow en 1991 et membre fondateur de l'UFDG, une formation politique dont il a été exclu et qui est dirigée actuellement par Cellou Dalein Diallo. En 2008, dans le gouvernement Ahmed Tidiane Souaré, BAH Oury a occupé le poste de Ministre chargé de la Réconciliation Nationale, de la Solidarité et des Relations avec les Institutions.

Avant sa nomination comme Premier ministre, il présidait aux destinées du parti UDRG.

Kéfina Diakité

## NÉGOCIATIONS TRIPARTITES

### Les prochaines rencontres prévues au MATD

**Le lundi 04 Mars 2024, les négociations tripartites ont repris au siège du Conseil national du Dialogue social (CNDS). L'objectif visé est de donner suite aux négociations entamées le 12 février sur les points inscrits dans le préavis de grève du 6 du même mois, par le mouvement syndical guinéen. Les prochaines rencontres sont annoncées au ministère de l'administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD).**



**D**u 26 au 28 février 2024, le mot d'ordre de grève lancé par le Mouvement syndical emmené par Amadou Diallo de la CNTG (Confédération nationale des Travailleurs de Guinée) a été largement suivi sur toute l'étendue du territoire national. Après la libération de Sékou Jamal Pendessa, le syndicat des professionnels de la presse de Guinée (SPPG) à la faveur de son procès en appel à la Cour d'appel de Conakry, les 13 centrales syndicales du pays se sont retrouvées à la Bourse du Travail à Kaloum pour suspendre le mot d'ordre de grève et s'engager sur la voie de la négociation avec le gouvernement et le patronat. La reprise de ces négociations tripartites devrait démarrer le lundi 4 mars 2024, au siège du Conseil national du dialogue social (CNDS). « J'ai l'honneur de vous convier à la poursuite des négociations tripartites, le Lundi 04 Mars 2024 à 09 heures au siège du CNDS sis à la cité Ministérielle, Landréah près de l'Ambassade de CUBA... », a écrit Dr Alia Camara, président du CNDS, dans une note en date du vendredi 1er mars 2024, tout en précisant que l'action vise à donner suite aux négociations entamées

le lundi 12 février sur les points inscrits dans le préavis de grève du 6 du même mois, par le mouvement syndical guinéen.

Le lundi 04 Mars 2024, les négociations tripartites ont effectivement repris au siège du Conseil national du Dialogue social (CNDS). Après ce qui semble être une prise de contact, en présence du journaliste syndicaliste Sékou Jamal Pendessa, les prochaines rencontres sont annoncées au ministère de l'administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD).

Il est à espérer vivement que les différentes parties (syndicats, gouvernement, patronat) trouveront un terrain d'entente pour mettre notre pays à l'abri des soubresauts inutiles qui pourraient impacter négativement le déroulement du chronogramme de la transition.

Kéfina Diakité



ANCIENS PM REÇUS À LA PRIMATURE

# Un membre de l'ANAD demande à Bah Oury d'élargir la mesure à Kassory, Cellou et Sidya

Une rencontre d'échange de partage s'est tenue le mardi 05 mars à la primature entre des anciens Premiers ministres de la Guinée et l'actuel patron du palais de la Colombe. Pendant ce temps, certains sont en exil; c'est le cas de Mamadou Cellou Dalein et Sidya Touré; et d'autres en prison comme Docteur Ibrahima Kassory Fofana. Au micro de votre hebdomadaire, Rafiou Sow, président du Parti pour le Renouveau et le Progrès-PRP a salué l'initiative et lance un défi à l'actuel chef du gouvernement.



**L'Aigleinfos :** L'actuel premier ministre Bah Oury a reçu certains de ses prédécesseurs autour d'un partage d'expérience le mardi 05 mars à la primature. Que pensez-vous de cette initiative ?

**Rafiou Sow :** C'est toujours une bonne chose de consulter les anciens. Il est aujourd'hui premier ministre. Je pense qu'il doit pouvoir élargir au niveau des autres c'est-à-dire il devrait pouvoir inviter Kassory, Cellou Dalein et Sidya mais en premier lieu il devrait convaincre le président de la transition de prendre cet acte dont je parle souvent en permettant à ceux qui sont en prison de rejoindre chez eux en attendant que la justice prenne une décision les concernant, et que ceux qui sont en exil puissent entrer sans avoir la crainte d'avoir des poursuites fantaisistes contre eux ou alors qu'ils soient jugés avant qu'ils n'y aillent en

prison en étant coupables. Donc je pense qu'il a beaucoup à faire.

**L'Aigleinfos :** Vous parlez de Kassory qui est déjà en prison, et pendant ce temps Cellou Dalein et Sidya Touré sont en exil

politique parce qu'il se sent visé par un dossier judiciaire mais le pouvoir de Conakry dit qu'il ne les empêche pas de rentrer.

**Rafiou Sow :** Je ne suis pas d'accord, le pouvoir les poursuit. Quand on met des gens en prison sans raison, ni preuves et vous avez vu la maison de Cellou qui a été rasée à Dixinn et quand il saisit la justice, la justice s'est déclarée incompétente parce qu'il s'agissait des autorités. Et quand c'est le cas, je pense qu'il a raison de se méfier.

**L'Aigleinfos :** Bah Oury a été nommé il y a déjà une semaine, et l'ossature de son gouvernement vient d'être

dévoilée à vingt-neuf départements ministériels dont deux secrétariats généraux. Qu'en pensez-vous ?

**Rafiou Sow :** C'est trop pour un petit pays comme la Guinée. Je pense qu'on aurait pu avoir au maximum dix-huit départements ministériels. Mais c'est une façon pour eux de récompenser ceux qui ont toujours œuvré pour leur maintien au pouvoir. Ça va coûter beaucoup d'argent à l'Etat. Je donne un exemple, on aurait dû mettre ensemble les départements de l'éducation et créer des directions. Les départements de l'économie et finance et budget on pourrait en faire en un. Le premier ministre devrait convaincre le président à revoir cela.

**L'Aigleinfos :** Quelles sont vos attentes pour le futur gouvernement ?

**Rafiou Sow :** Pas grand-chose parce que pour moi un gouvernement de transition c'est celui-là qui conduit des affaires courantes en attendant les élections. Ce gouvernement devrait s'atteler à ça en organisant les élections libres, crédibles et transparentes pour le retour à l'ordre constitutionnel, c'est la mission principale. Et s'il se donne une autre mission ça ne serait pas logique. J'attends du CNRD qu'il mette un véritable cadre de dialogue. Et ce que j'attends personnellement du PM, qu'il convainque le président de la transition à faire venir les acteurs politiques en exil pour qu'ils participent au cadre de dialogue véritable qui sera mis en place.

**L'Aigleinfos :** Merci à vous le président du Parti pour le Renouveau et le Progrès-PRP et également membre de l'ANAD

**Rafiou Sow :** C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

TPI DE DIXINN

# Makanera parle de l'origine de son différend avec Dr Ousmane Kaba

Le mercredi 06 mars 2024, Alhoussein Makanera Kaké, ancien ministre de la Communication, a comparu au TPI de Dixinn dans le dossier opposant au président du parti PADES, et fondateur de l'université Kofi Annan, Dr Ousmane Kaba. Il a mis l'occasion à profit pour revenir sur qu'il considère comme les vraies raisons pour lesquelles il est poursuivi par l'ancien ministre de l'Économie et des Finances.



« Dr Ousmane Kaba m'a appelé chez lui pour me dire de ne pas défendre son bienfaiteur Kassory, et son propre frère Ibrahima Kalil Kaba, qu'ils sont tous des voleurs, et cela devant sa femme. Qu'au moment qu'ils volaient de l'argent que est-ce qu'ils me donnaient ma part? Voilà le fond du problème. C'est pour cette raison que je voulais donc répéter ça par devant lui par devant le tribunal. Mais avec son absence ça n'a pas de sens, parce que moi je ne poignarde pas quelqu'un au dos. Quand je dois te parler c'est de face à face. Même si demain il accepte de venir, je devais partir aux débats pour que les gens comprennent pourquoi il me poursuit », a confié Alhoussein Makanera Kaké, à sa sortie de la salle d'audience.

A l'en croire, la liberté de la presse n'est jusqu'à présent pas comprise en Guinée. « La sagesse qui est cachée derrière ça, même si moi je veux faire une diffamation à

portée publique, si je n'ai pas un organe de presse, je ne peux pas le faire. Et donc, pour combattre le mal à la racine, on sanctionne l'organe de presse pour empêcher les gens de faire la diffamation. Mais en réalité, ces gens-là ne savent même pas ce qu'on appelle diffamation. Parce que quand vous regardez les griefs contre moi, que je dis qu'il n'est pas brillant, qu'il a eu un contrat et qu'il avait un bâtiment de contrat avec l'État, ce n'est pas ça la diffamation. La diffamation c'est plutôt tout propos qui porte atteinte à la dignité d'une personne, même si c'est vraie. Dans ce cas présent, ils (juges), pouvaient pas dire que j'ai menti mais pas une diffamation. Parce que dire à quelqu'un qu'il a un bâtiment, ou qu'il a un contrat, ça ce n'est pas de l'injure(...). C'est pourquoi j'aurai souhaité que Dr Ousmane soit là... », a fait remarquer Alhoussein Makanera Kaké.

Mamadou Oury



INTERVIEW

BAH OURY PM, OSSATURE DU GOUVERNEMENT

## L'optimisme mesuré du Coordinateur de la CONAPAID, Ibrahima Aminata Diallo

Après la dissolution du gouvernement, le président de la transition a nommé Amadou Oury Bah, communément appelé Bah Oury comme premier ministre, chef du gouvernement. Ainsi, l'homme politique et désormais ancien président de l'UDRG devient le troisième premier ministre du gouvernement de la transition après Mohamed Béavogui et Dr Bernard Goumou. Le Coordinateur de la Coalition Nationale des Associations pour la Paix et le Développement-CONAPAID, Ibrahima Aminata Diallo, s'est confié à votre hebdomadaire pour commenter les derniers développements de l'actualité sociopolitique du pays.

**L'Aigleinfos : Bah Oury nommé comme premier ministre après la dissolution du gouvernement Goumou. Que pensez-vous de l'homme ?**

**Ibrahima Aminata Diallo :** Jusqu'à preuve du contraire j'ai confiance en lui, en tout cas l'homme qu'il a été jusque-là, je pense qu'il pense qu'il est capable de dire non quand ce n'est pas pour les valeurs de la République. Mais comme le pouvoir change l'homme, on le verra

**L'Aigleinfos : La nomination de Bah Oury intervient à un moment où le CNRD n'arrive toujours pas à dire aux Guinéens les motifs qui ont prévalu à la dissolution du gouvernement Goumou. Est-ce logique ?**

**Ibrahima Aminata Diallo :** On aurait voulu qu'ils montrent encore une fois



pourquoi ce gouvernement a été dissous. Pour moi cette question mérite des réponses.

**L'Aigleinfos : On a coutume de dire que c'est un régime d'exception lorsque certaines décisions de la junte sont controversées. Mais comment avez-vous**

**apprécié la passation de service entre Bah Oury et son prédécesseur Dr Bernard Goumou dont le gouvernement était dissous ?**

**Ibrahima Aminata Diallo :** On n'avait pas besoin de cette passation de service

parce que la manière dont ce gouvernement a été dissous c'était un petit coup d'Etat. Ils ont montré à l'opinion nationale et internationale qu'ils n'ont pas été à la hauteur. Donc s'il y a eu une première passation de service, ça devrait être de même pour les autres ministres. Cela voudrait aussi dire qu'il n'y avait pas d'animosité dans ce gouvernement, c'est un message que le CNRD veut passer.

**L'Aigleinfos : Le président de la transition a dévoilé l'ossature du futur gouvernement à travers un décret. Pas de changement pratiquement parce que ce sont les mêmes départements ministériels qui ont été reconduits. Comment vous avez réagi à ce décret ?**

**Ibrahima Aminata Diallo :** Oui, à la nomenclature du gouvernement mais non à la manière dont la première partie de la transition a été gérée. Parce qu'on demande qu'est-ce que cela va nous apporter ? Est-ce qu'ils vont importer des diasporas qui ne connaissent pas les réalités de la Guinée ? Nous nous attendons à la nomination des hommes intègres avec un gouvernement de mission pour résoudre les crises sociales que nous traversons mais aussi le retour à l'ordre constitutionnel.

**L'Aigleinfos : Dans l'opinion, beaucoup d'acteurs sociopolitiques auraient souhaité que le nombre de ministères soit réduit à l'image du pays afin de permettre de pouvoir gérer nos ressources économiques. Est-ce que vous partagez cette idée ?**

**Ibrahima Aminata Diallo :** Je m'attendais à un gouvernement très réduit à dix-neuf ministères et cinq secrétariats généraux, le tout en vingt-quatre. On aurait pu s'inspirer de Kouyaté qui pour moi c'était la meilleure nomenclature de la Guinée. La Guinée c'est un petit pays on n'a pas besoin d'une pléthore de ministres parce que cela va

encore augmenter le train de vie de l'Etat. On aurait pu faire l'économie de ces montants en créant des directions qui seront sous tutelle de certains départements.

**L'Aigleinfos : En attendant la nomination des Ministres, des rumeurs font état du retour de certains ministres du gouvernement dissous dans celui que Bah Oury va former. Est-il nécessaire que certains signent leur retour alors qu'ils sont dissous ?**

**Ibrahima Aminata Diallo :** Je suis de ceux-là qui pensent que tous les vingt-neuf ministres n'étaient pas mauvais. Il y a au moins quatre ministres qui sont mieux par rapport à leurs résultats. On a le ministre de l'Enseignement technique et de la formation professionnelle, le ministre des Affaires étrangères et des guinéens établis à l'étranger, celui des Travaux publics et la ministre de l'Enseignement supérieur. Je n'ai rien contre les autres ministres. Mais si on reconduit autres que les quatre ministres là, ça serait essayer de noyer le poisson dans l'eau.

**L'Aigleinfos : Le Premier ministre a reçu ses prédécesseurs au palais de la Colombe pour un partage d'expérience, et pendant ce temps certains PM sont en prison et d'autres en exil politique.**

**Ibrahima Aminata Diallo :** Je vois cela comme une initiative très bonne comme pour dire que je (Bah Oury) suis le dix-septième premier ministre de la Guinée. Il se dit que certes ses prédécesseurs ont eu des hauts et des bas mais en les approchant on pourrait réagir pour gagner là où ils ont échoué. C'est un acte de médiateur, et il peut convaincre le CNRD à ce que ceux qui sont en exil puissent rentrer au pays.

**L'Aigleinfos : Merci à vous Monsieur Ibrahima Aminata Diallo, Coordinateur de la CONAPAID !**

**Ibrahima Aminata Diallo :** C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba.D

FFSG

## Abdoul Sacko fait des observations sur la structure du gouvernement Bah Oury

Abdoul Sacko est le coordinateur du Forum des Forces sociales de Guinée (FFSG). Comme beaucoup d'autres acteurs sociopolitiques, il ne s'est pas empêché de jeter un regard critique sur la structure du Gouvernement Goumou par Bah Oury.

« Sur la structure du gouvernement, estimant qu'il y a un besoin criard de réduire le train de vie de l'Etat, du point de vue charge pour le fonctionnement, avec la rareté des ressources dans un régime de transition, nous ne pouvons pas comprendre cette approche de surplace sur le nombre de Départements ministériels. Surtout, dans un

contexte de crise multidimensionnelle avec l'aggravation de la pauvreté et la dégradation extrême des services dans tous les secteurs sociaux.

Dans ce cadre, soit le Premier ministre en tant qu'économiste, n'a pas été associé pour le maintien de cette structure gouvernementale « post échec », soit il s'est inscrit dans une logique d'adaptation au rythme du CNRD, quelque soit le prix à payer à court terme pour le pays, espérant peut être faire bouger les lignes avec le temps. Sauf que, le temps étant très limité, les hésitations et les compromissions ont plus de risques que

d'avantages pour une sortie honorifique et bénéfique à l'intérêt national.

Dans tous les cas, nous espérons et appelons à la prière et l'engagement patriotique sans passion, ni complaisance des Guinéens dans leur diversité, pour que la suite soit beaucoup plus axée sur l'objectivité et la recherche du consensus dans la compétence et l'intégrité, avec l'objectif principal d'un retour diligent à l'ordre normal», a écrit

Abdoul Sacko, le coordinateur national des Forces Sociales de Guinée (FSG).

Mamadou Oury

INTERVIEW

PROCÈS DU 28 SEPTEMBRE 2009

## Ce que la défense de Dadis pense de la requalification des faits demandée par le parquet

**Le ministère public dans le procès des événements du 28 septembre 2009 a demandé au tribunal de Dixinn, délocalisé à la Cour d'Appel de Conakry de requalifier les faits contre le Capitaine Moussa Dadis Camara, Commandant Aboubacar Toumba Diakité, Colonel Moussa Tiégboro et autres. Une demande qui intervient près de deux ans après l'ouverture dudit procès, et mieux après le passage des témoins et la projection de quelques images de preuves. Maître Jocamey Haba, l'un des avocats du président de la junte à l'époque s'est exprimé sur l'enjeu de ce rebondissement dans votre hebdomadaire.**



**L'Aigleinfos :** Le parquet a demandé la requalification des faits dans le procès du 28 septembre alors que ce procès tendait vers la fin. Vous êtes un des avocats de Dadis, comment vous avez accueilli cette demande ?

**Me Jocamey Haba :** Ce même parquet qui a poursuivi sur le chef des infractions connues vient demander au tribunal de requalifier les faits en crime contre l'humanité et en crime de tout ce qui est lié à responsabilité de supérieur hiérarchique. Ça veut dire pour

le parquet que les faits qui ont été poursuivis par lui-même ne tiennent plus. Il faut trouver d'autres faits pour lesquels il doit trouver d'autres éléments probatoires pour débattre. C'est un peu la surprise parce que pourquoi maintenant ?

**L'Aigleinfos :** Que recherche le parquet et quelles seront les conséquences si toutefois le tribunal acte cette demande ?

**Me Jocamey Haba :** Il y a certainement plusieurs intérêts mais le parquet est mieux placé pour dire le pourquoi ? Mais nous en tant qu'avocat du président Dadis, ce que nous pouvons dire, et je mets entre griffe c'est plutôt une réjouissance, pourquoi ? Parce qu'au moins, c'est un signal qu'on a adressé à l'opinion nationale et internationale. Et cela veut dire que depuis tout ce temps, le parquet a été à court d'arguments et d'éléments probatoires mais comment faire pour faire pour rectifier cela, il faut aller sur un autre terrain ; un autre terrain qui ne

tiendra pas.

**L'Aigleinfos :** Qu'allez-vous faire, vous de la défense pour riposter à ce jeu du procureur ? Je rappelle que le parquet a le même intérêt que la partie civile...

**Me Jocamey Haba :** Nous avons décidé de demander le renvoi puisque les choses ont été communiquées à l'audience alors qu'elles pouvaient être faites avant, et le tribunal a accédé à notre demande. Et ce n'est pas la peine de vous dire les réponses, ça serait une fuite en avant. La partie civile d'ailleurs fait dans le passé ces deux là ont intérêt commun. Mais c'est construire dans un sable, ce qui ne peut pas tenir.

**L'Aigleinfos :** L'une des conséquences de cette demande est que vos clients resteront en prison alors que d'autres y ont déjà fait dix ans. Et Maître que dire aussi des images qui ont été projetées la dernière fois comme preuves contre votre client ?

**Me Jocamey Haba :** Ce

sont des histoires. D'abord pour les vidéos, la plupart sont illisibles et les audio pour la plupart ne sont pas audibles. Comment ces choses-là ont été obtenues, ce sont des questions sur lesquelles on aurait dû discuter. Le tribunal qui a fait passer les audios nous a demandé qu'on fasse des observations et demander à toutes les parties de ne pas faire des commentaires. Mais quand on est acteur d'un procès criminel on doit rester actif à tout point de vue. Il nous montre des images où on voit des leaders communiquer, ce qui n'a jamais fait l'objet d'aucune contestation depuis le début. Je vous informe que pendant les plaidoiries, nous avons discuté de la légalité des audios et vidéos.

**L'Aigleinfos :** Merci à vous Maître Jocamey Haba, avocat au barreau de Guinée et l'un des conseils du capitaine Moussa Dadis Camara.

**Me Jocamey Haba :** C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba.D

PROCÈS DU 28 SEPTEMBRE

## La requalification des faits sollicitée par le ministère public

**Le procès des événements tragiques du 28 septembre 2009 (plus de 150 morts et des dizaines de femmes violées) se poursuit au tribunal criminel de Dixinn délocalisé à la cour d'appel de Conakry. Le lundi 04 mars 2024, à la surprise de bon nombre d'observateurs, le parquet a requis la requalification des faits reprochés à Moussa Dadis Camara et ses co-accusés.**

Pour rappel, Moussa Dadis Camara et Cie pour poursuivis pour des faits « de meurtre, assassinat, torture, enlèvement, séquestration, coups et blessures et violations volontaires, pillages des marchandises, des biens immobiliers et d'incendie volontaire des magasins, des conteneurs et de leurs contenus, vol à main armée, également entrave aux mesures d'assistance et de l'émission des secours, détention illicite des matériels

de guerre de première catégorie, viol et complicité ». Après un an et demi de procès, le ministère public requiert donc la requalification de ces infractions citées plus haut en crime contre l'humanité. Ce qui a aussitôt fait réagir Me Almamy Samory Traoré, un des avocats de la défense.

«La défense vient de recevoir ces réquisitions du ministère public qui demande une requalification des faits pour

lesquels nos clients sont poursuivis après plus d'un an de débats. Monsieur le président, nous n'avons pas fondamentalement les mêmes intérêts que la partie civile. Nous, nous défendons des personnes qui sont poursuivies pour des faits assez graves et pour lesquels une meilleure organisation de la défense est absolument nécessaire. C'est pour cela, Monsieur le président, la défense, à l'unanimité,

demande le renvoi de cette affaire à 2 semaines pour nous permettre de vous présenter les conclusions écrites...», a-t-il indiqué.

Me Alpha Amadou DS Bah, au nom des avocats de la partie civile, a réagi en ces termes: « Nous, nous souscrivons entièrement à la démarche du parquet »

Le président du tribunal, Ibrahima Sory 2 Tounkara, a par la suite renvoyé la suite de la procédure au lundi 18 mars

2009.

À rappeler que les onze accusés dans cette affaire criminelle sont: Moussa Dadis Camara, Claude Pivi (en fuite), Moussa Tiégboro Camara, Toumba Diakité, Marcel Guilavogui, Cécé Raphaël Haba, Blaise Gomou, Ibrahima Camara dit Kalonzo, Paul Mansa Guilavogui, Mamadou Aliou Keita, Abdoulaye Chérif Diaby.

Kaba Kankoula

## Kabassan passe le témoin à Ibrahima Blasco Barry

**Le désormais ancien secrétaire général de la Fédération Guinéenne de Football a passé la main le mardi 05 mars 2024 à son successeur Ibrahima Blasco Barry. La passation a eu lieu au siège de la FEGUIFOOT.**

**L**ancinet Kabassan Keita, ancien directeur national des sports se félicite d'avoir accompli sa mission.

«Un jour de janvier 2022 après l'élimination de la Guinée par la Gambie à la CAN Cameroun, j'ai été appelé par une sœur pour me dire après consultation, 95% des Guinéens me disent que si c'est pas vous, je vais échouer au CONOR. À l'époque j'étais directeur national des Sports, j'ai accepté la main tendue d'une dame et j'ai répondu à l'appel. Je suis venu sur un terrain difficile, nous avons passé deux ans d'animosité. Aujourd'hui je peux dire que j'ai un sentiment de devoir accompli malgré le départ du comité de normalisation le 30 novembre 2023. En prenant la charge de cette fédération avec l'appui de mes collègues, avec l'explosion du dépôt de Coronthie qui a endommagé mon bureau à plus 95%; nous avons pu organiser une élection le 06 janvier, et un bureau a été élu. Je pars avec un cœur plein de joie et content d'avoir accompli mon travail. Mon cher frère Blasco Barry, que j'ai toujours appelé le meilleur des 22, vous reprenez le secrétariat général votre maison. Nous sommes venus on a essayé de rendre la maison propre, j'espère que vous aurez le



temps à vous asseoir et à continuer de nettoyer cette maison. Je vous souhaite plein succès», a souhaité Lancinet Kabassan Keita.

Nommé le 1er mars dernier par le président de l'institution, le nouveau secrétaire général de la Fédération guinéenne de football a dévoilé ses ambitions pour le rayonnement du football guinéen.

Ibrahima Blasco Barry fait son retour dans les instances du football guinéen après une décennie. Une grande satisfaction pour l'intéressé, qui a exprimé sa reconnaissance à l'endroit du

président de la Fédération guinéenne de football pour le choix porté sur lui.

« Je suis profondément touché par la haute confiance que votre Comité exécutif, à sa tête le président Boubou Sampil, m'a accordée à travers cette nomination. Au président donc et à l'ensemble des membres du Comité exécutif, j'exprime solennellement ma gratitude et ma totale reconnaissance pour ce choix, m'offrant à nouveau l'opportunité de retrouver l'activité professionnelle, la vocation, la famille, le monde du football que j'ai choisi, aimé et servi depuis mon

adolescence jusqu'à sacrifier une carrière administrative très souriante aujourd'hui à des hauts qui sont mes camarades d'école et de promotion. Je voudrais rassurer que je viens à la Fédération guinéenne de football avec beaucoup de modestie et d'humilité, sans haine ni rancune, avec un état d'esprit très ouvert, très positif, pour échanger et faire avancer notre football avec tous les acteurs.

Le nouveau secrétaire général de la FEGUIFOOT promet de tout mettre en œuvre pour répondre aux attentes du football guinéen. Il promet également d'œuvrer avec les membres statutaires, pour faire avancer notre cause commune qu'est le développement du football guinéen dans toutes ses composantes. Les défis sont immenses.

C'est pourquoi, sous les auspices du Comité exécutif et du président de la Fédération guinéenne de football, je mettrai au centre de mes actions entre autres, le rassemblement de toute la famille du football guinéen, le renforcement de la cohésion au sein du Comité exécutif et de l'ensemble des organes de la fédération, la modernisation et la digitalisation de l'administration fédérale par l'implémentation exponentielle

de FIFA Connect sur l'enregistrement des joueurs afin d'éradiquer définitivement les fraudes sur l'âge, le suivi régulier de l'exécution des programmes de développement et singulièrement du programme Forward, le renforcement de la gouvernance administrative, financière et juridique par l'application des dispositions statutaires et réglementaires de notre association nationale, tout en mettant un accent particulier sur la mise en œuvre de la procédure du système d'octroi de la licence club.

Aussi, un soutien administratif accru aux différentes ligues techniques et régionales pour le renforcement des compétitions, le développement et la modernisation de l'arbitrage, l'organisation récurrente de sessions de formation des entraîneurs, médecins sportifs et administrateurs, la promotion des cadres et officiels de notre association nationale dans les institutions et organismes internationaux de football que sont la FIFA, la CAF et l'UFOA, l'aération des relations de travail avec le département en charge des Sports, le renforcement des relations de collaboration avec l'ensemble de la presse sportive.»

SAMUEL DEMBA. D

### AG DU RPG ARC-EN-CIEL

## Mohamed Lamine Kamissoko sonne la mobilisation des militants

**Lors de l'assemblée générale hebdomadaire du RPG Arc-en-ciel qui s'est tenue samedi 02 mars à son siège national à Gbessia, dans la commune de Matoto, l'honorable Mohamed Lamine Kamissoko, membre du bureau politique national, n'a pas mis de gant pour tacler sévèrement le CNRD, tout en sonnant la mobilisation des militants du parti.**

Le moins qu'on puisse dire et écrire c'est que cadres et militants du RPG Arc-en-ciel ne sont pas près d'oublier l'humiliation infligée à leur champion par les Forces spéciales commandées alors par l'actuel homme fort du pays, le général Mamadi Doumbouya, le 5 septembre 2021. Lors de l'assemblée générale hebdomadaire du parti qui s'est tenue samedi 02

mars à son siège national à Gbessia, dans la commune de Matoto, l'honorable Mohamed Lamine Kamissoko, membre du bureau politique national, n'a pas mis de gant pour tacler sévèrement le CNRD, tout en sonnant la mobilisation des militants.

«Le 05 septembre 2021, vous avez délogé notre champion du palais Sékhoutourea. Vous

avez pensé humilier le professeur Alpha Condé, mais le tour de l'humiliation arrive. Ce qui se passe maintenant là, c'est le retour à l'ascenseur. C'est pourquoi nous demandons aux militants et militantes de notre grand parti, la mobilisation. Les missions qui tournent dans les sections ne sont destinées contre personne. C'est pour justement demander aux

responsables du parti, d'accepter de reprendre à la base, les activités. Ce que nous n'avons pas accepté, c'est toi qui ne viens pas, tu n'acceptes pas non plus qu'on reprenne les activités dans ta

section et sous-section. Ceux qui veulent entreprendre, vous les empêchez », a martelé l'honorable Mohamed Lamine Kamissoko.

Kaba Kankoula



## STRUCTURE DU GOUVERNEMENT BAH OURY

**Des acteurs sociopolitiques réagissent**

**L'ossature du gouvernement Bah Oury a été rendue publique le mardi par le président de la transition. Vingt-sept (27) ministères et deux (02) secrétariats généraux, c'est le contenu du décret. Une actualité qui a fait réagir le mercredi des acteurs sociopolitiques. Si les uns ni trouvent aucune objection, d'autres souhaitent la suppression de certains départements.**



**L**es Guinéens connaissent désormais la nomenclature du gouvernement BAH Oury. Dans un décret publié mardi soir, le président de la transition, a reconduit les 27 ministères et les deux secrétariats généraux du

gouvernement dissous. Une nouvelle qui ne surprend pas Abdoulaye Kourouma, président du Rassemblement pour le Renouveau et Développement : « s'ils trouvent qu'ils peuvent reconduire la même ossature, je ne trouve pas d'objection.

L'essentiel, c'est de nous sortir dans l'impasse politique que le pays est en train de traverser »

Le président du Bloc Libéral reconnaît que cette décision relève du pouvoir discrétionnaire du président de la transition. Cependant, Dr

Faya Lansana Millimouno a une préférence : « je suis un adepte d'un gouvernement restreint mais efficace. C'est comme ça que je vois les choses »

Le Coordinateur Général de la MAOG abonde dans le même sens. Alpha Bayo souligne que le Général Doumbouya devrait fédérer certains départements : « quand vous prenez par exemple l'enseignement de façon générale on pouvait les mettre ensemble. Le ministère des Sports, de la Jeunesse et celui de la Culture, on pouvait les combiner, et ça pourrait éventuellement réduire le train de vie de l'Etat »

Fusionner des départements, peut avoir des inconvénients. « Si on va dire que 90% des Guinéens étaient scolarisés, on pouvait en faire un seul département comme on le voit dans les pays développés. Mais je pense ça va être très lourd si on fait cela », explique Pépé Francis Haba, président

de l'UGDD.

Le gouvernement Bah Oury devrait être composé de 24 départements ministériels. Telle est la position de Ibrahima Aminata Diallo, coordinateur de la CONAPAID : « je m'attendais à un gouvernement très réduit de 19 (dix-neuf) ministères et 5 (cinq) secrétariats, le tout vingt-quatre. On pourrait s'inspirer du gouvernement de Kouyaté parce que pour moi, c'était la meilleure nomenclature de la Guinée, parce que la Guinée est un petit pays on n'a pas besoin d'une pléthore de ministres. On aurait pu faire l'économie de ces montants en créant des directions qui sont sous tutelle de certains départements »

Dans l'un ou l'autre cas, la plupart des acteurs sociopolitiques invitent le CNRD au respect du chronogramme de la transition.

**Samuel Demba. D**

## AUDIENCE À LA PRIMATURE

**Bah Oury reçoit Saloun Cissé du RPG Arc-en-ciel**

**Dans un entretien téléphonique accordé à Mediaguinee, le jeudi 7 mars 2024, Saloun Cissé, secrétaire général du RPG Arc-en-ciel, est revenu sur sa rencontre, la veille, avec le tout nouveau Premier ministre de transition, Amadou Oury Bah, connu sous le nom de Bah Oury.**

**P**arlant du motif de cette rencontre, Saloun Cissé a dit ceci : « Le motif principal, d'abord c'était de le féliciter parce que c'est un ami de longue lutte. Deuxièmement, lui réitérer le cas de nos détenus du RPG. Parce que si on veut décrire la situation, il faut mettre l'intérêt supérieur de la nation au-dessus de certaines considérations. Donc moi mon souhait était que le gouvernement élargisse nos cadres qui sont incarcérés pour que le climat politique et social soit vraiment apaisé, c'est mon souhait le plus ardent. C'est ce que j'étais allé lui réitérer, il m'a écouté »

A la question de savoir s'il était à la Primature en tant que responsable du RPG ou en tant qu'ami de Bah Oury, il a répondu : « Les deux, en tant que ami d'abord et en tant que politique, parce que c'est un ami de longue date et on a passé beaucoup de temps sur

l'échiquier politique ensemble. Et en tant que politique parce que la souffrance unit plus que la joie. Nos gens qui sont en prison actuellement souffrent. Ça doit être la préoccupation majeure de tous les responsables du RPG. Donc pour moi, si nous avons un cadre comme Bah Oury, à la tête de la Primature, notre devoir c'est d'aller lui signifier notre préoccupation. En ce moment, il pourra voir dans quelle optique il peut quand même analyser et prendre des dispositions. C'est dans ce cadre là. »

Interrogé sur une éventuelle participation de l'ancien parti au pouvoir au nouveau gouvernement, Saloun Cissé a indiqué qu'il n'a pas eu mandat de quoi que ce soit et qu'ils n'en ont même pas parlé et que ça ne faisait pas partie des sujets de la rencontre.

Il a par ailleurs lancé un appel aux acteurs sociopolitiques du



pays en ces termes : « La Guinée nous appartient tous. Donc le devenir de la Guinée, doit être la préoccupation majeure de l'ensemble des acteurs sociopolitiques de la Guinée. Alors, un climat apaisé en Guinée est presque la réussite de tous les

Guinéens et c'est ça notre souci, que le climat soit apaisé, que ce pays puisse connaître un élan de décollage économique appréciable par rapport à nos voisins. On a la potentialité mais on ressemble à une vieille femme assise sur l'or et en train de quémander.

Alors c'est ce qui est déplorable. Moi personnellement, l'union des Guinéens, doit être notre préoccupation majeure. »

**Kéfina Diakité**

## TRANSITION GUINÉENNE

# La structure du Gouvernement Bah Oury

Le mardi 5 mars 2024, à travers un décret lu à la télévision nationale, le président de la transition, le Général Mamadi Doumbouya, a dévoilé la structure du Gouvernement Bah Oury. Cette nouvelle équipe sera composée de 27 ministères et de 2 secrétariats généraux. Nous vous proposons ci-après la liste des 29 départements:



1-Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme  
2-Ministère de la Défense Nationale  
3-Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation  
4-Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile  
5-Ministère des Affaires Étrangères, de l'Intégration Africaine et des Guinéens établis à l'Etranger  
6-Ministère de l'Economie et des Finances  
7-Ministère du Budget  
8-Ministère du Plan et de la Coopération Internationale  
9-Ministère du Travail et de la Fonction Publique  
10-Ministère de l'Environnement et du Développement Durable  
11-Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage  
12-Ministère de l'Energie, de l'Hydraulique et des Hydrocarbures  
13-Ministère des Mines et de la Géologie  
14-Ministère des Infrastructures et des Travaux Publics  
15-Ministère des Transports  
16-Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique  
17-Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire

chargé de la récupération des domaines spoliés de l'Etat  
18-Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime  
19-Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises  
20-Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'innovation  
21-Ministère de l'Enseignement Pré-universitaire et de l'Alphabétisation  
22-Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi  
23-Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique  
24-Ministère de l'Information et de la Communication  
25-Ministère de la Jeunesse et des Sports  
26-Ministère de la Promotion Féminine, de l'Enfance et des Personnes Vulnérables  
27-Ministère de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat  
28-Secrétariat Général du Gouvernement  
29-Secrétariat Général aux Affaires Religieuses.  
Au moment où nous mettons sous presse, les membres du nouveau Gouvernement n'étaient pas encore nommés.

Kaba Kankoula

## MANIFS CONTRE LES IMAGES OBSCÈNES

# Guinée: un mouvement de femmes vent debout contre les images obscènes

Les Guinéens constatent ces derniers temps, avec amertume, la circulation à outrance des images obscènes dans les téléphones et sur les réseaux sociaux.

Le jeudi 07 mars, le Mouvement des femmes engagées pour l'éducation sexuelle, accompagné des jeunes, est monté au créneau pour dénoncer cette dépravation des mœurs dans notre pays. Makhissa Camara et ses camarades ont pris leur courage à deux mains pour organiser un sit-in devant l'Office de Protection des Genres, de l'Enfance et des Mœurs (OPROGEM) à Mafanco, dans la commune de Matam. Sur les pancartes brandies pendant cette manifestation pacifique, l'on pouvait lire entre autres: "Non à l'exhibition de la nudité sur les réseaux sociaux", "Non à la dépravation de nos mœurs", "Non au chantage sexuel". Après l'OPROGEM, les manifestants ont mis le cap sur le CNT, l'organe législatif de la transition. Au niveau de la corniche du pont

Moussodougou, ils ont été stoppés net après un discours lu par Makhissa Camara, celle qui dirige le Mouvement des femmes engagées pour l'éducation sexuelle. «Le Mouvement des Femmes engagées pour l'éducation sexuelle exprime sa profonde désolation par rapport à cette situation déshonorante qui concerne l'exhibition sexuelle des citoyens guinéens sur les réseaux sociaux. Cette exposition de la nudité touche la dignité des victimes et ternit l'image de notre pays chers compatriotes. Conscient de l'ampleur de cette situation humiliante, le Mouvement des Femmes engagées pour l'éducation sexuelle a pris l'initiative à travers ce sit-in de sensibiliser, d'éduquer et de conscientiser la population d'ici et d'ailleurs sur les enjeux liés à cette pratique très chers compatriotes.

Le combat est surtout de dire stop aux chantages sexuels, à la pédophilie, au viol et aux harcèlements sexuels en milieu scolaire, universitaire et dans nos administrations publiques et privées», a déclaré Makhissa Camara. Et d'expliquer pourquoi le mouvement de protestation a été stoppé à l'entrée de la commune Kaloum. «Nous sommes recalés parce qu'il y a eu des difficultés au CNT. Le conseil est en discussion avec les patrons de médias donc nous n'avons pas été reçus. C'est ce qu'on nous dit au niveau du pont 8 novembre ici», a-t-elle indiqué. Ils ont par la suite été interpellés par les agents du commissariat communal de Matam. Comme on le voit donc, les vidéos obscènes sur les réseaux sociaux continuent de faire couler des flots d'encre et de salive dans le pays du Général Mamadi Doumbouya.

Kaba Kankoula

## DROITS DE L'HOMME

# Le porte-parole de l'OGDH se prononce sur la demande de requalification des faits au procès du 28 septembre

La récente demande de requalification des faits reprochés à Moussa Dadis Camara et Cie continue de faire réagir au sein des organisations de défense des droits de l'homme. Dans un entretien accordé à Mediaguinee le jeudi 07 mars 2024, Alsény Sall, le porte-parole de l'Organisation Guinéenne de Défense des Droits de l'Homme (OGDH), s'est exprimé sur le sujet.

«Vous n'êtes pas sans savoir que la demande de requalification des faits peut être demandée à toutes les phases du procès tant que les réquisitions et plaidoiries n'ont pas commencé par les parties au procès. C'est donc en bon droit que le parquet a formulé cette demande que nous parties civiles ont soutenue. Mieux, il faut rappeler que d'ores et déjà que c'est cette qualification qui avait été retenue par la Commission d'établissement des faits des

Nations Unies et le pool des juges enquêteurs avant que la Cour suprême ne requalifie en crime ordinaire. Pour nous donc, si le tribunal fait droit à cette demande du parquet, cela ne fera que confirmer les conclusions du rapport d'enquête onusien sur les événements et le travail des juges enquêteurs», a déclaré Alsény Sall. Avant de faire sa lecture du procès des événements du 28 septembre 2009, plus d'un an après son ouverture. «Pour le moment,

nous sommes globalement satisfaits de la conduite du procès par le juge Ibrahima Sory 2 Tounkara... Nous devons tous travailler pour accompagner ce procès afin de permettre au peuple de Guinée de savoir ce qui s'est passé lors de cette journée douloureuse», a fait remarquer Alsény Sall, le porte-parole de l'organisation guinéenne de Défense des Droits de l'Homme (OGDH).

Kaba Kankoula



## LABÉ

**Deux morts dans deux accidents de la circulation**

**Selon nos confrères de Mediaguinee, la préfecture de Labé a enregistré cette semaine deux accidents deux accidents mortels. Ce qui relance l'éternel débat sur la sécurité routière dans notre pays.**

C'est le mardi 05 mars que ces deux accidents de la circulation se sont produits. Le premier cas a été enregistré aux environs de 20 heures à Labiko, un secteur relevant du quartier Poreko, dans la commune urbaine de Labé. Selon les informations, tout est parti d'une collision entre la victime, conducteur de taxi moto et un autre motard. Malheureusement, une fois tombé, Alpha Diallo, marié et père de deux enfants a été broyé par un camion, qui passait. Trouvé à la morgue de l'hôpital régional de Labé, l'un des rescapés de l'accident nous est revenu sur les circonstances du drame.

« J'étais en provenance de Labiko en partance vers la ville, la victime venait de la ville pour Labiko. C'est lorsqu'il a voulu dépasser le camion, en troisième position qu'il est venu entrer en collision avec ma moto. Nous sommes tous



tombés. C'est là que le camion est venu rouler sur lui, il est mort sur place. Mon passager et moi, nous avons été blessés et admis à l'hôpital ici pour des soins. La dépouille de la victime est à la morgue

», a expliqué Mamadou Lamarana Sow.

Quant au second accident, il s'est produit dans la même nuit du mardi 05, quelques heures après le premier, aux environs

de 00 h, dans la sous-préfecture de Dalein. La victime est une femme, elle a été complètement broyée par un minibus, ce, après une collision entre le véhicule et un taxi motard qui transportait la

défunte.

« L'accident s'est produit hier aux environs de 00h, sur la colline de Kounssa, dans la sous-préfecture de Dalein. Nous avons été informés par le sous-préfet de Dalein. A notre tour, nous avons informé la gendarmerie routière, mais vu l'état du corps, on ne pouvait pas le garder, les autorités ont autorisé de l'enterrer, ce qui fut fait aux environs de 1 h du matin. C'est un taxi-motard qui est entré en collision avec un minibus, donc la femme s'est retrouvée sous le véhicule qui l'a complètement broyée. Nous sommes en train de se préparer (11 h) pour aller avec la gendarmerie routière pour faire le constat », a confié à Mediaguine Mamadou Banks Camara, chargé des conflits et négociation de la CNTG de Labé.

**Kéfina Diakité**

## MOEURS

**Charles Wright parle de l'affaire de sextape le concernant**

**L'ancien ministre de la Justice, Alphonse Charles Wright, a reçu, le samedi 02 février 2024, la presse à son domicile pour parler de cette embarrassante affaire de sextape le concernant. Il a mis l'occasion à profit pour expliquer les origines des vidéos qui ont circulé ces derniers jours sur les réseaux sociaux.**



«Je ne savais pas que ma propre épouse a pris la vidéo au moment où je rentrais me doucher, aller dans la toilette pour me laver, elle a gardé ça par

devers elle à cette époque là. Moi je ne savais pas. Ce qui fait que quand on disait j'avais telle vidéo, je leur disais toujours qu'est-ce que vous attendez pour ne

pas le faire, puisque je ne pouvais pas imaginer que mon épouse pouvait le faire et mieux cette épouse je ne veux pas la livrer à la vindicte populaire. Ce qui

s'est passé en interne dans mon foyer, je ne mettrai pas cela sur la place publique par respect pour l'image de mes enfants, parce que c'est leur intérêt que je regarde aujourd'hui. Mais rien n'allait entre elle et moi. C'est ce qui m'a poussé à trouver une 2ème femme, puisque ça n'allait pas du tout (...), a révélé Alphonse Charles Wright. Et d'ajouter: «Il y a la vidéo à Espace, il y a l'audio que Aminata a vendu, elle a déjà obtenu ce qu'elle veut, tout ça réuni on a quoi à en finir avec Charles Wright aujourd'hui. Mais il faut les faire sortir au même moment. Pour que ça puisse avoir des effets, faisons sortir au même moment.

m'a menacé, ça fait combien de temps, on dit non si on fait ça on comprendra que c'est sa femme, faisons le même moment. Marie Louise et Babila eux ils vont travailler de l'autre côté, on fait des audios et tout. J'ai toutes les preuves avec moi...»

Le même jour, la première épouse de Charles Wright, Aïcha Kaba, qui vit en Europe avec ses enfants, s'est exprimée sur le sujet dans une émission de grande écoute d'une radio privée de la place. Elle a juré qu'elle n'est nullement liée à cette vidéo obscène qui dégrade fortement l'image du père de ses enfants. Affaire à suivre.

Sinon Lamine Guirassy

**Kéfina Diakité**

## SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA FÉQUIFOOT

# Le discours de prise de fonction de Blasco Barry

**Le siège de la Fédération Guinéenne de Football a servi de cadre le mardi 5 mars à la cérémonie de passation de service entre les deux Secrétaires généraux de l'instance dirigeante du football guinéen, le sortant Lancinet Kabassan Keïta et l'entrant Ibrahima Blasco Barry, dont nous vous proposons ici le discours intégral. Une cérémonie qui a été présidée par le vice-président, chargé du football féminin et diversifié, Mamadou Barry.**

« – Monsieur le Vice Président de la Fédération Guinéenne de Football

– Mesdames et Messieurs les Membres du Comité Exécutif

– SG Adjoint

Mesdames et Messieurs les cadres de l'Administration Fédérale

Chers amis de la presse

Mesdames et Messieurs

En ce Jour où je prends fonction, je voudrais tout d'abord rendre Grâce à DIEU, Maître de l'univers, du temps et du destin, pour m'avoir prêté vie dans la santé et permis de vivre cet événement particulièrement significatif et instructif pour moi, ma famille, mes parents et amis qui m'ont soutenu depuis mon départ de cette belle Maison du Football Guinéen, le 18 octobre 2017.

Je tiens à exprimer aux uns et aux autres, ma reconnaissance ainsi que mes sincères remerciements, pour la marque d'attention inoubliable et le soutien constant dont j'ai bénéficié durant ces années de d'épreuves, sinon de supplices. .

Monsieur le Vice Président, Mesdames et Messieurs,

Après donc 6 ans, 4 mois et 16 jours ce mardi 05 mars 2024, votre Acte me permet de réintégrer le bureau que j'ai eu le privilège et l'honneur d'inaugurer et d'occuper le tout premier, grâce au Président Salifou Camara Super V pour lequel chacun ici dans cette salle et ailleurs comprendra le sens de l'expression de ma reconnaissance.

Monsieur le Vice-Président,

Je suis profondément touché par la haute confiance que votre Comité Exécutif avec à sa tête, le Président Bouba Sampil, m'a accordée à travers



cette nomination.

Au Président et à l'ensemble des Membres du Comité Exécutif, j'exprime du haut de cette tribune et solennellement ma profonde gratitude et ma totale reconnaissance pour ce choix, m'offrant à nouveau l'opportunité de retrouver l'activité professionnelle, la vocation, la famille, le monde du Football que j'ai choisi, aimé et servi depuis mon adolescence jusqu'à sacrifier une carrière administrative très souriante aujourd'hui à des hauts cadres que sont mes camarades d'école et de promotion.

Monsieur le Vice-Président

Messieurs les Membres du Comité Exécutif,

Malgré les vicissitudes inhérentes à toute activité humaine ou professionnelle, je voudrais rassurer que j'arrive à la Fédération Guinéenne de Football avec beaucoup de modestie et d'humilité, sans haine ni rancune, avec un état d'esprit très ouvert, très positif, pour échanger et faire avancer notre Football avec tous ses acteurs.

C'est le lieu et le moment de saluer le travail gigantesque accompli par mon prédécesseur, notre

ami et frère Lancinet Kabassan Keïta avec le Comité de Normalisation alors présidé par notre sœur, Mme Sy Hadja Mariama Satina Diallo.

Mon frère et ami Lancinet Kabassan a été un Secrétaire Général accompli qu'il est difficile de remplacer.

J'ai également une pensée émue pour mes illustres prédécesseurs, mes regrettés frères Aboubacar Barathe Camara, Aly Altafani Bangoura et Fodé Capi Camara dont le savoir-faire reste encore vivant dans nos mémoires.

De là où ils sont, je sollicite leur protection et leurs bénédictions pour notre Fédération et notre Football.

J'implore le Pardon de DIEU pour le repos éternel de leur âme. Amen

Monsieur le Vice Président

Mesdames et Messieurs les Membres du Comité Exécutif

Conscient de la responsabilité qui m'incombe, sur les instructions de Monsieur le Président, conformément aux délibérations et décisions du Comité Exécutif et dans le respect des textes qui nous fondent, je m'engage à tout mettre en

œuvre pour répondre aux attentes du Football Guinéen.

Je vais œuvrer avec vous, avec les membres statutaires pour faire avancer notre cause commune qu'est le développement du football guinéen dans toutes ses composantes.

Les défis sont immenses.

C'est pourquoi, sous les auspices du Comité Exécutif et du Président de la Fédération Guinéenne de Football, je mettrai au centre de mes actions entre autres;

C Le rassemblement de toute la famille du football guinéen

C Le renforcement de la cohésion au sein du Comité Exécutif et de l'ensemble des Organes de la Fédération

C La modernisation et la digitalisation de l'administration fédérale par l'implémentation exponentielle de FIFA Connect sur l'enregistrement des joueurs afin d'éradiquer définitivement les fraudes sur l'âge

C Le suivi régulier de l'exécution des programmes de développement et singulièrement du Programme FORWARD

C Le renforcement de la gouvernance administrative, financière et juridique par l'application des dispositions statutaires et réglementaires de notre association nationale tout en mettant un accent particulier sur la mise en œuvre de la procédure du système d'octroi de la Licence Club.

C Un soutien administratif accru aux différentes Liges Techniques et Régionales pour le renforcement des compétitions

C Le développement et la modernisation de l'arbitrage

C L'organisation récurrente des sessions de formation des entraîneurs, médecins sportifs et administrateurs

C La promotion des cadres et officiels de notre association nationale dans les institutions et organismes internationaux de la FIFA, de la CAF et de l'UFOA

C L'aération des relations de travail avec le Département des Sports

C Le renforcement des relations de collaboration avec l'ensemble de la presse sportive

C Notre association tire sa force de la qualité de ses membres statutaires, et ensemble, comme l'a souligné le Président Aboubacar Dinah Sampil dans son discours d'installation, je suis convaincu que nous pourrions construire un avenir prometteur dans ce sens. Dans cette noble, utile et belle entreprise, je suis engagé à jouer modestement mais pleinement ma partition, à la construction de l'édifice.

Je vous remercie », a déclaré Ibrahima Blasco Barry dans son discours de prise de fonction comme secrétaire général de la Féquifoot.

**Kéfina Diakité**

## SÉNÉGAL

# La présidentielle avant la fin du mandat de Macky Sall, confusion sur la date

**A**u Sénégal, les choses se sont soudainement accélérées ce mercredi 6 mars 2024 en soirée. En moins d'une heure, à Dakar, une décision du Conseil constitutionnel est tombée, avec aussi l'annonce par l'exécutif d'une nouvelle date pour la présidentielle, après un report du scrutin qui a plongé le pays dans une crise politique inédite. Le président sortant, Macky Sall, a annoncé la date du 24 mars. Mais le Conseil constitutionnel, lui, table sur le 31 mars.

Il y a d'abord une décision du Conseil constitutionnel qui rejette la proposition de reporter la présidentielle au 2 juin. Saisi par le président Macky Sall pour avis, les Sages ont rappelé que le mandat du chef de l'État prenait fin le 2 avril, et qu'il ne lui était donc pas possible d'organiser un scrutin après cette date-butoir. Rejet aussi de la possibilité que le président sortant assure l'intérim si un nouveau chef de l'État ne devait pas encore avoir été élu à la date du 2 avril.

## La liste des 19 candidats intangible

Enfin, la liste des 19 candidats à la présidentielle reste la même ; exit la possibilité du réexamen de la candidature de Karim Wade, comme le demandait le PDS qui a été exclu de la course, ou encore Ousmane Sonko. Les décisions du Conseil constitutionnel ne sont susceptibles d'aucun recours, a-t-il été précisé, estimant que toucher à la liste des candidats n'est pas constitutionnel. Bassirou Diomaye Faye reste donc par exemple le candidat de l'ex parti Pastef d'Ousmane Sonko. Maguette Sy, le secrétaire national chargé des élections du PDS et mandataire national de la coalition Karim 2024, a rapidement réagi dans la soirée, joint par Magali Lagrange de la rédaction Afrique. « Concernant la liste des candidats, je note que le Conseil reste sur sa position, ce qui confirme son



combat contre Karim Wade. C'est le Conseil constitutionnel lui-même qui s'est érigé en commando anti-Karim Wade. Ça, je le note. » Cela implique également que les candidats vont devoir se mettre d'accord sur une durée de campagne raccourcie.

## Présidentielle le 24 ou le 31 mars ?

Après la décision des Sages de retoquer la proposition de report de la présidentielle au 2 juin, le président Macky Sall dit avoir pris note et rend publique la nouvelle date de la présidentielle : ce sera le dimanche 24 mars, dans un peu plus de trois semaines. Le président a également dissout son gouvernement. Sidiki Kaba, ministre de l'Intérieur, remplace à la Primature Amadou Ba, qui est aussi le candidat à la présidentielle de la coalition au pouvoir, Benno Bokk Yakaar, officiellement pour le libérer pour mener campagne.

Mais quelques minutes plus tard, nouveau rebondissement : le même Conseil constitutionnel, dans une autre décision sollicitée par plusieurs

candidats à la présidentielle, fixe le scrutin au 31 mars. Cette date fixée pour « pallier l'inertie des autorités compétentes ». Sauf qu'entre-temps, le président Macky Sall a tranché. Et la présidence assure que c'est la date choisie par le président qui est la bonne.

La question de la bonne date n'est pas totalement tranchée pour l'heure, mais le Conseil pourrait s'aligner sur la présidence, selon plusieurs sources. En parti car le 31 mars marque le dimanche de Pâques. « On ne peut pas organiser une élection le jour d'une célébration religieuse », disait un membre de la présidence.

En cas de deuxième tour, Macky Sall resterait en tout cas président par intérim le temps de terminer cette présidentielle et de passer la main à son successeur, a affirmé le Conseil mercredi. Autre question, celle de la durée de la campagne électorale. Le président de la République doit en annoncer le début. La loi électorale prévoit normalement

21 jours de campagne avant le premier tour. Délai impossible à respecter en cas de présidentielle le 24 mars, dans 17 jours. Comment contourner cet obstacle ? Certains observateurs affirment qu'il est possible de raccourcir ces délais si tous les candidats sont d'accord.

## La loi électorale violée selon le PDS

La loi électorale est violée selon Maguette Sy, secrétaire national chargé des élections du PDS. « Pour la date de l'élection, il appartenait au président de fixer la date de l'élection, mais maintenant, le problème qui se pose, c'est le décret qui convoque le corps électoral. Là, on viole la loi électorale qui dit qu'entre la date de l'élection et le décret qui fixe la convocation du corps électoral, il doit se passer au moins 80 jours. Alors le Conseil constitutionnel rappelle toujours les dispositions de la Constitution, mais, ici, on viole la loi et tout le monde se tait. C'est du n'importe quoi. Donc moi, je sais que le président qui sera élu sera un président illégitime. »

Si les candidats à la présidentielle se disent un peu perdus, tous semblent confiants que la confusion sera réglée dans la journée. Puisque la revendication essentielle du Conseil constitutionnel et de l'opposition est respectée : le scrutin aura lieu avant le 2 avril, date de la fin du mandat de Macky Sall.

## « On est satisfait puisque la date est avant le 2 avril »

Abdou Mbow, président du groupe parlementaire Benno Bokk Yakaar qui avait pourtant voté en faveur d'un report de la présidentielle, n'est pas surpris : « Le Sénégal, c'est une grande démocratie. Énormément de personnes ont cru que ce pays allait aller en lambeaux. Aujourd'hui, vous avez vu que la démocratie fonctionne et on verra avec la suite des événements. »

Pour Abass Fall, député de l'ex-

Pastef, c'est la confusion : « 24 ou 31 mars ? Nous sommes dans un imbroglio total. » Ayib Dafe, un autre député du même parti, tempore : « On est satisfait puisque la date est avant le 2 avril. Maintenant, il faudrait que l'on concilie les deux dates entre la date du gouvernement et celle du Conseil constitutionnel, ça fait un peu désordre. En tout cas, nous sommes prêts pour aller à l'élection présidentielle, car c'est ce qu'on a toujours demandé. »

« On vient de découvrir que l'on a trois pouvoirs et que la justice est un pouvoir indépendant qui peut arbitrer et réguler le jeu électoral, se félicite le candidat à la présidentielle, Thierno Alassane Sall. Maintenant, il est déplorables que le Conseil constitutionnel a pris tout ce temps-là. »

Pour Babacar Gueye, le président de la plateforme Aar sunu elections, cette annonce sonne comme une victoire de ce collectif : « Nous avons mis en place cette plateforme pour que justement l'élection se tienne avant la fin du mandat de l'ancien président de la République. Donc le Conseil constitutionnel nous a suivi dans cette conviction et c'est une grande satisfaction pour nous. Nous sommes un peu plus rassurés, mais s'il y a un deuxième tour, ce deuxième tour risque d'enjamber la fin du mandat du président de la République. Et donc il y a encore une incertitude qui plane. »

C'est en tout cas un véritable coup d'accélérateur qui est donné au processus électoral ce mercredi soir, alors que le pays traverse une crise politique sans précédent depuis le report de la présidentielle.

Et dans le même temps, l'Assemblée nationale a adopté une loi d'amnistie pour les crimes commis entre février 2021 et 2024, en lien avec des manifestations ou des accusations politiques.

RFI

## BURKINA FASO

# La justice ordonne la remise en liberté de l'avocat Guy-Hervé Kam

**A**u Burkina Faso la justice vient d'ordonner, ce jeudi 7 mars, la mise en liberté immédiate de l'avocat Guy-Hervé Kam. Interpellé par des hommes en civil le 24 janvier dernier à l'aéroport de Ouagadougou, ce n'est que cette semaine que l'agent judiciaire de l'État a fait savoir que l'avocat et homme politique est poursuivi dans une affaire « d'atteinte à la sûreté de l'État », pour avoir essayé de mobiliser les étudiants et les chefs coutumiers.

Selon ses avocats, l'interpellation de Maître Guy-Hervé Kam n'avait respecté aucune procédure. Et d'après le juge du tribunal administratif, sa détention porte atteinte à la liberté fondamentale de l'avocat. Depuis le 24 janvier, le co-fondateur du Balai Citoyen est maintenu à l'isolement sans que ses avocats ne puissent lui rendre visite.

Ceux-ci se disent satisfaits de cette décision, motivée par le « droit », selon Maître Prosper Farama. « Ce qui est demandé

pour Guy-Hervé Kam, ce n'est pas l'impunité mais le respect de ses droits », a-t-il déclaré.

La défense de Guy-Hervé Kam souligne que si l'État burkinabè a quelque chose à reprocher à son client, « ces accusations doivent être menées dans une procédure normale, qui respecte les normes prévues par nos textes ».

## Décisions de justice pas toujours mises en œuvres

On ignore si l'État compte faire appel de cette décision, ou bien se conformer au jugement et

libérer le leader du mouvement politique Sens.

L'expérience récente montre qu'au Burkina Faso, les décisions de justice ne sont pas toujours appliquées. En novembre dernier, le même tribunal avait ordonné la libération de l'homme d'affaire Anselme Kambou, sans effet.

En décembre, le même tribunal avait invalidé les réquisitions

militaires de Rasmané Zinaba et Bassirou Badjo du Balais Citoyen, ce qui n'a pas empêché ces deux hommes d'être interpellés en février dernier, selon un mode opératoire typique, qui rappelle la façon dont certains burkinabés sont enrôlés de force dans l'armée.

RFI

*Lire L'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu*

## HAÏTI

## Un chef de gang brandit la menace d'une guerre civile et d'un génocide

**En Haïti, le chef de gang Jimmy Cherizier menace d'une guerre civile sanglante et d'un génocide si le Premier ministre Ariel Henry reste au pouvoir. Ariel Henry qui, de retour de l'étranger, tente sans succès de revenir dans le pays. Depuis des mois, les gangs tuent, pillent, violent, kidnappent et contrôlent la plus grande partie de Port-au-Prince. Dans la capitale, les habitants font face aux pénuries.**

**D**epuis la semaine dernière, les gangs mènent des attaques coordonnées en Haïti – ils ont libéré les prisonniers des deux plus grands centres pénitentiaires du pays et tentent toujours de prendre le contrôle de l'aéroport de Port-au-Prince Toussaint Louverture. Des tirs ont continué à retentir dans la zone jusque tard dans la soirée. Ce mardi 5 mars, lors d'une conférence, le chef de gang Jimmy Cherizier, alias Barbecue, a menacé le pays d'une guerre civile.

« Si Ariel Henry ne se retire pas, le pays subira un génocide. Si Ariel Henry ne se retire pas, si la communauté internationale continue à soutenir Ariel Henry, elle nous conduira directement à une guerre civile qui se terminera par un génocide, assure-t-il. La communauté internationale, en particulier les États-Unis, le Canada, la France et le Core Group seront responsables de toutes les personnes qui mourront en Haïti. »

Pendant ce temps, Ariel Henry tente toujours de revenir dans le pays, sans succès. Le Premier ministre haïtien était à Nairobi pour signer un accord permettant



l'envoi d'une force multinationale en Haïti. Hier, selon la chaîne d'information dominicaine CDN, l'avion privé du Premier ministre est arrivé à Porto Rico, après le refus de la République dominicaine de le laisser atterrir. Les médias haïtiens bruissent maintenant d'hypothèses : Ariel Henry tentera-t-il maintenant de rejoindre la Jamaïque, avant de gagner un autre aéroport en Haïti ?

**« Les prix ont presque doublé »**

Ce mercredi, le Conseil de sécurité de l'ONU tiendra une réunion en urgence sur la nouvelle escalade de violence en Haïti où la

situation continue à se dégrader. Depuis l'attaque par des gangs contre deux prisons ce week-end et l'évasion de milliers de détenus, les tirs fument dans la capitale Port-au-Prince. Ses habitants ne sortent plus de chez eux au risque de recevoir une balle perdue. Les pharmacies sont pillées, les activités sont pour la plupart paralysées.

Quelques commerçants se risquent à ouvrir boutique. Mais pour combien de temps encore ? Car les réserves s'amenuisent et ne sont pas réapprovisionnées. L'inquiétude monte au sein de la

population. Dans les rues de Port-au-Prince, les tas de voitures s'empilent, il est impossible pour les camions de livraison de franchir ces imposantes barricades.

La principale compagnie d'eau potable, Culligan, a prévenu, dès lundi 4 mars, les Haïtiens sur le réseau social Facebook que les livraisons des bidons d'eau sont suspendues, mais l'entreprise n'a pas précisé jusqu'à quand. Pourtant, les jours sont comptés. Les habitants puisent dans leurs dernières réserves d'eau potable. C'est, par exemple, le cas de cette résidente de Port-au-Prince qui préfère

garder l'anonymat.

« Quand il n'y aura plus de réserves, les voitures ne pourront pas ramener de l'eau pour remplir ces réserves, je ne sais pas combien de jours on va pouvoir tenir, je ne sais pas comment ça va être », dit-elle.

Il est impossible de boire l'eau du robinet, car elle est insalubre. Mais la tension n'est pas seulement autour de l'eau. Les denrées alimentaires sont aussi concernées, explique cette habitante de la capitale haïtienne. Un poids de plus dans la balance de l'inflation.

« C'est beaucoup plus cher qu'avant, les prix ont presque doublé, comme le riz, l'eau ou la farine. Les marchands vendent ce qu'ils avaient en réserve, ils ne vont pas pouvoir aller dans les grands dépôts, car ces dépôts sont soit pillés, soit fermés », poursuit-elle.

La nourriture va bientôt manquer, aggravant l'insécurité alimentaire. Quelque 44% des Haïtiens y sont pourtant déjà confrontés, selon l'Organisation des Nations unies (ONU).

RFI

## UNION EUROPÉENNE

## La droite européenne désigne Ursula von der Leyen tête de liste aux européennes

**L**ors d'un congrès du Parti populaire européen (PPE), qui s'est tenu à Bucarest en Roumanie, Ursula von der Leyen, critiquée en interne, a fait un pas de plus vers sa reconduction à la tête de la Commission. Pendant deux jours, les leaders de la droite continentale ont tenté de masquer leurs divisions, à trois mois des européennes.

Ursula von der Leyen, « VDL » comme on la surnomme, a

été applaudie assez timidement par les siens à Bucarest. La présidente de la Commission représentera le PPE pendant la campagne et se rapproche d'une reconduction à son poste. Mais elle appelle sa famille politique à l'unité. « Maintenant, il est temps de sortir d'ici et d'aller convaincre les peuples. Et mes amis, c'est possible uniquement si nous formons une équipe. »

Dans la perspective des élections européennes de juin, il s'agit aussi de faire bloc pour contrer deux menaces, celle de l'extrême droite en tête dans les sondages en France notamment, et celle des autres partis traditionnels.

Le président du PPE, Manfred Weber, égrille notamment le président français. « Emmanuel Macron avait l'ambition de transformer son idée de mouvement en un parti à

l'échelle européenne et de détruire tous les vieux partis. Mais il est en train de perdre du terrain. »

Dans le détail, ce n'est pas un plébiscite pour VDL, seule candidate. La moitié des députés n'ont pas voté. Et parmi les votants, un sur cinq a voté contre elle. Notamment les LR français qui critiquent son bilan et la jugent trop proche d'Emmanuel Macron.

« C'est peut-être bien de

réintroduire un peu de politique dans le système d'alliance au sein du PPE qui doit entendre les positions de chaque parti national », souligne Céline Imart, deuxième sur la liste de la droite française.

Une minorité de moins en moins silencieuse qui pourrait menacer sa reconduction à la tête de la Commission l'été prochain.

RFI